



COMPETITIONS JEUNES

BRASSAGE



1/ Le règlement de la phase de brassage est décrit dans l'annexe 7 des Règlements Généraux.

2/ Rappel en cas de match nul à la fin du temps réglementaire.

En cas de match nul lors des 4 journées de brassage, une séance de Tirs au but est effectuée (5 tirs). Le vainqueur se voit bonifié d'un bonus de 0,5 point.

3/ Envoi des résultats : les résultats doivent parvenir OBLIGATOIREMENT au DISTRICT :

- FMI pour le samedi 22 heures (annexe 7.3)
- En cas de feuille « papier » pour le lundi soir.

Pascal WATEL